

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité - Justice

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

Parc NATIONAL DU DIAWLING



# Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National du Diawling

**2013 - 2017**

## Synthèse et plan d'action





En mémoire de notre frère, collègue et ami Ahmed Chourva,

En nous quittant, Ahmed a laissé le Parc National du Diawling orphelin de l'un de ces plus grands hommes, généreux, humble et discret, amoureux de la nature, connaisseur sans pareil du bas delta du Fleuve Sénégal et l'un de ses plus ardents défenseurs.

**« Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »**  
**Amadou Hampathé Ba**

Titre du document : Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National du Diawling 2013-2017 -  
Synthèse et plan d'actions

Nom de l'organisme gestionnaire et auteur du présent document :  
Parc National du Diawling (PND)

Adresse : B.P. 3935 Nouakchott  
République Islamique de Mauritanie

Tél. : 45 25 69 22 - 45 29 35 10  
E-mail : directeur@pnd.mr  
Site web : www.pnd.mr

Date de finalisation du document : 2013

Photos couverture : © Parc National du Diawling  
Conception et édition : © Parc National du Diawling

La réalisation du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc National du Diawling en 2012 a été appuyée par la coopération allemande à travers le Programme Gestion des Ressources Naturelles (ProGRN) de la « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ». Ce document (qui comprend trois parties : un état des lieux, des nouvelles orientations stratégiques et un Plan d'Action) a été élaboré par Messieurs Rémi GROVEL (Consultant international en éco-développement/aires protégées) et Amadou BA (Consultant indépendant) sous la coordination de l'équipe du PND, et plus particulièrement de Messieurs Daf OULD SEHLA OULD DAF (Directeur), Zeine EL ABIDINE SIDATTY (Conservateur), Abdellahi MAGREGA (Responsable suivi-évaluation et programmation) et Boubacar BA (Responsable de la division SIG et base de données). La réalisation de ce document dont est présentée ici la version synthétisée n'aurait pu être envisagée sans l'appui des partenaires techniques du PND parmi lesquels doivent être mentionnés : l'UICN, partenaire historique qui a longtemps appuyé avec succès la restauration des écosystèmes du PND, la coopération espagnole (AECID) au travers du projet PARCE-RBT-PND qui a entre autre permis la capitalisation des acquis écologiques, socio-économiques et institutionnels du Parc depuis sa création, l'IPADE-ASSPCI qui n'a eu de cesse de travailler à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, sans oublier Jürgen HOCHREIN du bureau d'étude ECO-CONSULT et Nicolas THOMAS de FRANCE VOLONTAIRES qui ont appuyé l'intégralité du processus d'élaboration du nouveau Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc.



# Préface de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Consciente de l'importance d'un environnement sain pour faire face aux menaces que représente le changement climatique, la désertification et la perte de biodiversité pour la planète entière, la Mauritanie a élaboré une stratégie nationale de développement durable cohérente et inclusive ainsi qu'un Plan d'Actions National pour l'Environnement (PANE 2) pour accompagner la mise en œuvre de l'ensemble de ses politiques et assurer donc son développement durable.

Dans cette perspective, le Président de la République **SEM Mohamed Ould Abdel Aziz** a instruit le gouvernement du Premier Ministre **Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf** de mettre un accent particulier sur la préservation de la diversité biologique et des écosystèmes du pays afin d'optimiser durablement les services écosystémiques qu'ils procurent en particulier aux populations.

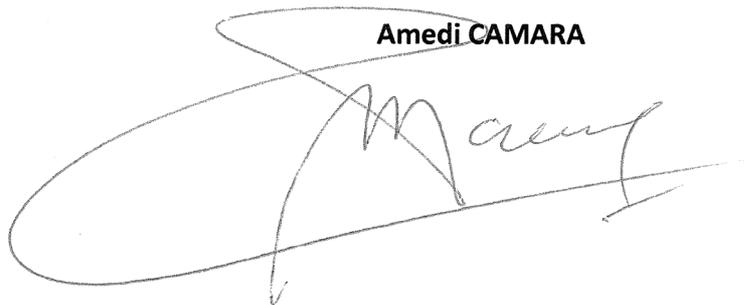
C'est pourquoi, le présent Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc National du Diawling (PND) a été élaboré selon une démarche inclusive qui a vue la participation de l'administration locale, des services du PND, des populations locales et des partenaires techniques et financiers. C'est un outil de gestion dont la mise en oeuvre permettra d'assurer les fonctions écologique, économique et sociale de ce site artificiellement restauré en vue d'assurer un développement harmonieux des populations locales.

Ce PAG se décline en six programmes à mettre en oeuvre pour la période 2013-2017 et se distingue par un nouveau système de gouvernance partagée et de co-gestion des ressources naturelles.

Cette préface me donne l'occasion de dédier ce PAG à feu **Ahmed Ould Chorva**, ancien guide du PND qui nous a quitté. Les connaissances qu'il a apporté au fonctionnement hydraulique et à la réussite de la restauration des fonctions écologiques de ce Parc, qui n'était qu'un désert salé, fait aujourd'hui la fierté de toutes les populations qui vivent dans son voisinage, sans parler de sa dimension internationale en tant que site d'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau migrateurs pendant la saison hivernale.

L'occasion m'est également offerte ici de féliciter la Direction du PND pour la coordination de la formulation de cet outil stratégique et de remercier au nom du Gouvernement, l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Secteur de l'Environnement notamment la GIZ, l'AECID et l'UICN ainsi qu'un grand nombre de parties prenantes pour leur concours financier, humain et matériel. Nous tenons ici à les remercier sincèrement et comptons une fois de plus sur leur participation active pour la réussite de la mise en oeuvre de ce Plan d'Aménagement et de Gestion.

**Amedi CAMARA**



# Liste des acronymes

AEP	Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AECID	Coopération Espagnole
AMP	Aire marine protégée
BACoMaB Trust Fund	Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine
CA	Conseil d'Administration du PND
CBD	Convention sur la Diversité Biologique
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore
CP	Commission Permanente du PND
CS	Conseil Scientifique du PND
EE	Education Environnementale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
GRET	Groupement de Recherche et d'Etudes Technologiques
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Micro-Finance
IPADE	Instituto para la Promoción y el Apoyo al Desarrollo (Fundación)
JICA	Japan International Cooperation Agency
MaB	Man & Biosphere (Programme de l'UNESCO)
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MEDD ou MDEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MNT	Modèle Numérique de Terrain
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion (du Parc du Diawling)
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PARCE	Projet d'Appui à la Restauration et la Conservation des Ecosystèmes de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du bas delta mauritanien
PDC	Plan de Développement Communal
PIP	Programme d'Investissements Prioritaires
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PND	Parc National du Diawling
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
ProGRN	Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PSE	Paiement pour Services Ecosystémiques
RBTDs	Réserve de Biosphère Transfrontière du bas delta du fleuve Sénégal
SIBE	Site d'Intérêt Biologique et Ecologique
SIG	Système d'Information Géographique
SOGED	Société de Gestion du barrage de Diama
UICN	Union Mondiale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
WWF	Fonds Mondial pour la Nature
ZNP	Zone Naturelle Protégée
ZNG	Zone Naturelle de co-Gestion

# Table des matières

<b>Liste des acronymes</b>	<b>6</b>
<b>Table des matières</b>	<b>7</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>9</b>
<b>Résumé PAG</b>	<b>10</b>
<b>Introduction</b>	<b>12</b>
<b>1- Présentation du PND et de l'écosystème du bas delta mauritanien</b>	<b>13</b>
1.1- Caractéristiques et contexte du bas delta mauritanien	13
1.2- Le Parc National du Diawling en 2012	14
1.2.1- Localisation et description sommaire	14
1.2.2- Statut, cadre légal et défis du Parc National	14
1.2.3- Infrastructures et équipements du Parc	16
<b>2- Description et principales caractéristiques du PND en 2012</b>	<b>18</b>
2.1- Ressources naturelles et patrimoniales : les valeurs biologiques, écologiques et culturelles	18
2.1.1- Milieu physique, ressources naturelles et facteurs abiotiques	18
2.1.2- Valeurs biologiques et écologiques	22
2.1.3- Patrimoine culturel et touristique	26
2.2- Caractéristiques socio-économiques et systèmes d'exploitation et de production	28
2.2.1- Organisation administrative et occupation de l'espace	29
2.2.2- Une population qui s'accroît et des besoins en équipements sociaux à satisfaire	29
2.2.3- Des systèmes d'utilisation de l'espace et d'exploitation des RN en mutation	30
2.2.4- Le développement de filières de production et de valorisation des ressources naturelles	32
2.2.5- Dynamiques d'accompagnement et d'organisation sociale dans la gestion des RN	38
2.3- Les vocations des espaces du Parc	39
<b>3- Bilan du précédent plan de gestion et des acquis du PND</b>	<b>40</b>
3.1- Bilan de la mise en œuvre du plan de gestion 1997-2001	40
3.1.1- Les objectifs et programmes du premier plan de gestion (1997-2001)	40
3.1.2- Bilan global de la mise en œuvre du premier plan de gestion	40
3.2- Bilan spécifique de la gestion hydrologique des bassins	42
3.3- Bilan des réalisations du PND avec l'appui des projets partenaires	43
3.3.1- Les projets d'appui au Parc du Diawling	43
3.3.2- Bilan résumé des réalisations par thématique	44
3.4- Les acquis du PND et de quinze ans de gestion dans le Parc et sa zone périphérique	48
3.4.1- Résumé des principaux acquis de la gestion du Parc du Diawling	48
3.4.2- L'identification de sites d'intérêt biologique et écologique du bas delta	48
3.5- Les lacunes et les tendances évolutives observées	50
3.5.1- Les lacunes et les faiblesses de la gestion du PND	50
3.5.2- Les tendances évolutives observées dans le PND	50
3.5.3- Analyse SWOT du Parc National du Diawling en 2012	54

<b>4- Enjeux, finalité et stratégie du Parc National du Diawling en 2012</b>	<b>55</b>
4.1- Les nouveaux enjeux pour le Parc National du Diawling	55
4.1.1- La nécessaire évolution du dispositif de conservation du PND	55
4.1.2- Redéfinir la démarche de conservation-développement dans le bas delta	55
4.1.3- Améliorer la performance et l'efficacité de l'institution PND	57
4.2- La stratégie pour l'avenir	58
4.2.1- L'inscription dans les cadres politique, législatif et réglementaire	58
4.2.2- L'intégration de la vision des populations du PND et sa zone périphérique	60
4.2.3- Principes de la nouvelle approche conservation-développement pour le PND	60
4.3. Les objectifs globaux et spécifiques du PND	64
4.3.1- Les objectifs globaux du PND	64
4.3.2- Zonage et objectifs de conservation	66
4.3.3- Les objectifs spécifiques (ou opérationnels) du PAG 2013-2017	68
<b>5- Le plan d'action 2013-2017 du PAG</b>	<b>71</b>
5.1- Programme 1 : Gestion durable des équilibres hydrologiques de l'écosystème du bas delta mauritanien	71
5.2- Programme 2 : Restauration et conservation des habitats, des espèces et de la biodiversité	72
5.3- Programme 3 : Promotion de la co-gestion et des pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles	73
5.4- Programme 4 : Coordination, accompagnement et appui aux dynamiques de développement compatibles avec la conservation des ressources naturelles	74
5.5- Programme 5 : Promotion du PND et développement de la communication, l'information et l'éducation à l'environnement	76
5.6- Programme 6 : Adaptation de l'institution PND aux nouveaux enjeux et renforcement de ses capacités techniques, opérationnelles et financières	77
<b>6- Les modalités de mise en œuvre du PAG</b>	<b>79</b>
6.1- Les outils de gouvernance et leur fonctionnement	79
6.2- La co-gestion des ressources naturelles par zone	80
6.3- Le renforcement des capacités et l'organisation interne du PND	83
6.4- Le suivi-évaluation du PAG	86
<b>7- Calendrier des actions et budget</b>	<b>87</b>
<b>8 - Annexes</b>	<b>91</b>
Annexe 1- Historique de la création et étapes de développement du Parc National du Diawling	91
Annexe 2- Documents de référence	93

# Table des illustrations

Figure 1- Carte du delta du fleuve Sénégal	13
Figure 2 - Carte du bas delta du fleuve Sénégal rive droite	15
Figure 3 - Localisation des infrastructures hydrauliques du bas delta (rive droite)	16
Figure 4 - Schéma de la géomorphologie du bas delta vers 20000 ans BP et 4 000 ans BP	18
Figure 5 - Modèle numérique de terrain du PND à partir d'une image SPOT 2003	19
Figure 6 - Schéma de circulation des eaux de crue avant-barrage dans le delta mauritanien	20
Figure 7 - Carte schématique de la végétation du PND (2010)	22
Figure 8 - Carte des sites de concentration et de nidification	24
Figure 9 - Evolution des effectifs d'oiseaux dans la RBT sur la période 1993-2012	25
Figure 10 - Populations du bas delta mauritanien : appartenances ethniques et effectifs	27
Figure 11 - Variation du milieu marin et peuplement du sud-ouest mauritanien à l'Holocène	28
Figure 12 - Carte des territoires halieutiques du bas delta	32
Figure 13 - Evolution de la superficie mise en valeur par zone dans le PND	34
Figure 14 - Typologie des zones de maraîchage du PND	35
Figure 15 - Recensement des périmètres maraichers dans le bas delta du fleuve Sénégal	36
Figure 16 - Schéma des infrastructures hydrauliques réalisées en 1999	43
Figure 17 - Réhabilitation et implantation de piézomètres dans la RBT rive droite	45
Figure 18 - Répartition des effectifs des populations d'oiseaux dans le PND entre 2005 et 2011	49
Figure 19 - Etat des lieux de la Répartition du Typha en mars 2012	51
Figure 20 - Evolution de l'IKA moyen par année pour la période 2009-2011	53
Figure 21 - Ensembles hydro-écologiques (ou bassins) de l'écosystème deltaïque mauritanien	61
Figure 22 - Carte bioécologique du PND	63
Figure 23 - Principaux sites d'intérêts biologique et écologique	67
Figure 24 - Fonctionnement de la commission permanente "Inondation" du PND	72
Figure 25 - Fonctionnement de la Commission Permanente du Parc	79
Figure 26 - Représentation schématique des ZNP et ZNG	81
Figure 27 - Processus d'élaboration du plan de gestion locale	81
Figure 28 - Processus d'élaboration d'un règlement d'usages	82
Figure 29 - Proposition d'un nouvel organigramme pour le PND	83
Figure 30 - Carte des ZNP et des postes de monitoring-surveillance	85
Tableau 1 - Panorama des études démographiques au PND	29
Tableau 2 - Nombre annuel de touristes au PND et sa zone périphérique de 2002 à 2010	38
Tableau 3 - Evolution des surfaces occupées par Typha australis dans le PND 2005-2012	51
Tableau 4 - Profils de compétences à recruter au sein de l'Observatoire du PND	84

# Résumé

Le Parc National du Diawling (PND) est un site protégé exceptionnel par l'importante biodiversité qu'il abrite. Il est un espace unique où la conservation de l'incroyable diversité de paysages, d'écosystèmes et d'espèces végétales et animales est en harmonie avec le développement local et la lutte contre la pauvreté des populations.

Le PND se situe dans le sud-ouest de la Mauritanie à proximité de la frontière avec le Sénégal et proche de la ville de Saint-Louis du Sénégal elle-même classée patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc fait partie de la wilaya (région) du Trarza et de la Moughataa (département) de Keur Macène. Il se déploie sur le territoire de la commune de N'Diogo.

Il est zone humide d'importance selon la convention de Ramsar depuis 1994 et fait partie depuis 2005 de la Réserve de Biosphère Transfrontière du Delta du fleuve Sénégal sous l'égide du programme Man and Biosphere de l'UNESCO.

Créé par décret le 14 janvier 1991, le PND est une mesure compensatoire à la construction et la mise en eau sur le fleuve Sénégal du barrage de Diama préconisée par les études d'impact du barrage.

Ces missions principales ont donc consisté à :

- Compenser les effets négatifs des aménagements en restaurant les écosystèmes dégradés
- Appuyer les populations pour un Développement respectueux de l'Environnement

Sur la base de son premier Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) orienté essentiellement vers la restauration du régime hydrologique du bas delta et le développement communautaire, le PND a entrepris de recréer les conditions naturelles du bas delta avant-barrage notamment par la restauration artificielle du cycle naturel de l'eau. Il a ainsi rapidement enregistré de nombreux succès écologiques et

sociaux. Le couvert végétal a progressé et favorisé le retour de nombreuses espèces à fort intérêt social et économique (*Sporobolus robustus* pour la fabrication artisanale des nattes, *Acacia nilotica* pour le tannage des peaux, *Echinochloa colonna* pour le pâturage). La biodiversité animale a été restaurée avec un retour spectaculaire de l'avifaune autrefois presque totalement absente du bas delta. Le poisson se développe et se reproduit à nouveau dans le bas delta garantissant une alimentation saine et suffisante pour les populations.

A l'appui de ses nombreux succès acquis durant plus de 20 ans d'expériences, le PND s'engage désormais au travers de son nouveau PAG dans une perspective, de développement durable sur l'ensemble du bas delta mauritanien où la gestion concertée du cycle de l'eau et la protection des ressources naturelles et des écosystèmes deviennent le moteur du développement des populations locales et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans la perspective de la mise en œuvre de ce nouveau PAG, les objectifs globaux et à long terme du Parc peuvent donc être définis comme suit :

- Conforter la maîtrise des régimes hydrologiques et étendre la gestion hydraulique à la totalité du bas delta mauritanien pour une gestion multi-usages des ressources en eau
- Affirmer et développer la fonction conservatoire (habitats, espèces) et patrimoniale du PND sur cet ensemble estuarien
- Améliorer les conditions de vie des populations et favoriser un développement des activités humaines dépendantes d'une gestion durable et partagée des ressources naturelles du territoire

Ces objectifs issus de la nouvelle stratégie adoptée par le Parc se déclinent alors en 6 objectifs spécifiques traduits en 6 programmes d'intervention dont les priorités stratégiques, les objectifs opérationnels et les sous-programmes sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Programme	1. Gestion durable des équilibres hydrologiques de l'écosystème du bas delta mauritanien	2. Restauration et conservation des habitats, des espèces et de la biodiversité	3. Promotion de la co-gestion et des pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles
Priorités stratégiques	Conforter le PND dans son rôle d'opérateur de la gestion hydraulique de l'ensemble du bas delta c'est-à-dire sur toutes les unités hydrologiques	Affirmer la fonction conservatoire du PND sur les habitats et les espèces de l'ensemble du bas delta mauritanien	Affirmer le PND dans sa fonction de régulation de l'exploitation des ressources naturelles à travers des modèles de co-gestion

<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les infrastructures et les capacités de suivi hydrologique pour en faire un outil d'aide à la gestion</li> <li>- Adapter le scénario d'inondation aux nouveaux enjeux géographiques, écologiques et multi-usages (maintien de la biodiversité et de la productivité des espaces, recharge nappe d'eau douce, élevage, pêche, maraichage, ...) et aux effets attendus du changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des sites de protection représentatifs des habitats et des espèces phares</li> <li>- Améliorer la connaissance des habitats et des espèces, et développer une capacité de suivi-évaluation écologique, vis-à-vis des phénomènes évolutifs et notamment du changement climatique</li> <li>- Poursuivre la restauration des ressources naturelles du Parc et promouvoir une gestion patrimoniale sur l'ensemble du bas delta</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des systèmes de co-gestion et de régulation des pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles (pêche, parcours, cueillette, bois, ..)</li> <li>- Sécuriser et augmenter durablement la productivité des secteurs d'activités basés sur l'exploitation traditionnelle des ressources naturelles</li> </ul>
<b>Sous-programmes</b>	<p>1.1 Réhabilitation, entretien ouvrages et équipements</p> <p>1.2 Aménagements de restauration de l'hydraulicité des bassins et marigots</p> <p>1.3 Développement d'un outil d'aide à la gestion hydrologique et des usages de l'eau</p>	<p>2.1 Mise en place d'un zonage écologique</p> <p>2.2 Connaissance, suivi écologique et surveillance</p> <p>2.3 Régulation des espèces envahissantes</p> <p>2.4 Restauration des espèces à valeur écologique et économique</p>	<p>3.1 Co-gestion des ressources naturelles et régulation des usages</p> <p>3.2 Appui à l'amélioration des pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles</p>
<b>Programme</b>	<b>4. Coordination, accompagnement et appui aux dynamiques de développement compatibles avec la conservation des ressources naturelles</b>	<b>5. Promotion du PND et développement de la communication, l'information et l'éducation à l'environnement</b>	<b>6. Adaptation de l'institution PND aux nouveaux enjeux et renforcement de ses capacités techniques, opérationnelles et financières</b>
<b>Priorités stratégiques</b>	Affirmer la vocation du PND en tant que promoteur d'un développement harmonieux sur le territoire, chargé de coordonner les politiques de développement local et territorial (infrastructures sociales, désenclavement, développement du tourisme, énergie ...)	Faire reconnaître le PND comme outil territorial de communication, d'information, de médiation et d'éducation	Faire reconnaître l'évolution territoriale, réglementaire, technique et opérationnelle de la structure PND sur le bas delta mauritanien
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'appui à l'amélioration des conditions de vie des populations par le désenclavement des villages et l'accès à l'eau potable</li> <li>- Accompagner et appuyer le développement des filières de valorisation des ressources naturelles et du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des capacités internes et externes de communication et d'information du PND et améliorer la visibilité et la notoriété locale, nationale et internationale du PND</li> <li>- Développer la fonction éducative du PND à l'échelle locale et nationale</li> <li>- Promouvoir un tourisme responsable au bénéfice des populations et du Parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place les outils réglementaires (zonage, RI, ...) conformément à la nouvelle stratégie du PAG</li> <li>- Rendre fonctionnelles les nouvelles instances de gouvernance et de co-gestion</li> <li>- Renforcer la présence du PND sur le terrain (personnel, infrastructures, outils), ses moyens et ses capacités techniques et opérationnelles à mettre en œuvre la stratégie du PAG</li> </ul>
<b>Sous-programmes</b>	<p>4.1. Coordination et régulation du développement territorial</p> <p>4.2. Accompagnement du désenclavement et de l'accès à l'eau potable</p> <p>4.3. Appui au développement des filières de valorisation des ressources naturelles »</p>	<p>5.1. Communication et information</p> <p>5.2. Sensibilisation et Education à l'environnement</p> <p>5.3. Amélioration de la visibilité et promotion de la notoriété du PND</p>	<p>6.1. Adaptation réglementaire à la nouvelle stratégie PAG</p> <p>6.2. Renforcement des capacités techniques et opérationnelles du PND</p> <p>6.3. Fonctionnement de l'Institution PND</p> <p>6.4. Amélioration des capacités financières du PND</p>

# Introduction

Plus de vingt ans après sa création, le Parc National du Diawling a aujourd'hui acquis une véritable maturité qui s'est concrétisée par des succès probants en matière de restauration des écosystèmes du bas delta et de retour de la biodiversité.

Carrefour international de migration de nombreuses espèces d'oiseaux venus d'Europe et d'ailleurs, zone humide Ramsar depuis plus de 15 années, le Parc National du Diawling se doit aujourd'hui de poursuivre avec la même vigueur et la même passion sa mission de restauration et de conservation de ces écosystèmes riches et diversifiés unique en Afrique de l'Ouest. Il se doit aussi de conforter ses missions en s'intéressant désormais à la totalité du bas delta mauritanien et en renforçant l'appui à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines du Parc. Ces deux objectifs nécessitent de poursuivre l'association plus étroite des populations au processus de décision et à la vie du Parc.

La prise en compte de ces évolutions amène fort logiquement à doter l'institution d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion (PAG). Ce PAG représente l'outil indispensable à la gestion d'un Parc Naturel, car il exprime les nouveaux enjeux et définit les nouvelles missions du Parc et leurs modalités de mise en œuvre, en s'appuyant sur les connaissances acquises et sur les succès déjà enregistrés.

Avec l'appui de la « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH » (agence allemande pour la coopération internationale) via son programme « Appui institutionnel au Parc National du Diawling » et de la coopération espagnole (AECID), au travers du projet PARCE-RBT-PND qui a entre autre permis la capitalisation des acquis écologiques, socio-économiques et institutionnels du Parc depuis sa création. Le PND a mis en œuvre en 2012 le processus d'élaboration d'un nouveau Plan d'Aménagement et de Gestion pour la période 2013-2017. Tout au long de ce processus, le PND s'est efforcé d'associer de la manière la plus large possible la population locale et l'ensemble des parties prenantes aux étapes d'élaboration du PAG par la consultation, la concertation et la participation active à la définition des stratégies et du plan d'action conformément aux grandes orientations de la convention RAMSAR pour l'élaboration de plans de gestion d'aires protégées.

Ce document est le travail abouti d'une véritable coopération entre le PND et l'ensemble de ces acteurs du bas delta et reflète ainsi le mode de gouvernance locale qu'il souhaite poursuivre dans l'avenir.

Il présente le Parc en 2012 en réalisant un bilan du premier PAG et des acquis de plus de 20 années d'existence, avec ses succès mais aussi ses enjeux et ses défis. Fort de ce constat et de l'observation des nouvelles tendances et des nouveaux facteurs à l'œuvre aujourd'hui dans le bas delta, il précise les perspectives d'avenir du Parc National du Diawling en 2012. Il définit les nouvelles missions qui doivent lui être assignées pour les années à venir afin d'assurer à long terme et à l'échelle du bas delta, la conservation, la restauration des écosystèmes et le développement harmonieux des populations locales. Pour se faire, il propose de nouveaux contours institutionnels et organisationnels pour l'institution PND et sa gouvernance. Enfin, le PAG définit le programme d'action du Parc National du Diawling sur les 5 à 10 ans à venir, ses modalités d'interventions et de partenariat, son calendrier ainsi que le budget quinquennal prévisionnel nécessaire à sa réalisation.